



Tango TV

Tout client a la possibilité de migrer d'une offre de base Tango TV vers une autre offre de base Tango TV pendant la période d'engagement.

Selon l'offre précédemment souscrite, et l'offre nouvellement souscrite, des frais administratifs sont applicables.

En cas de changement d'équipement, des frais d'installation, d'activation et de configuration sont également applicables.

Toute migration d'une offre de base Tango TV active vers une autre offre de base Tango TV d'une valeur inférieure est possible, moyennant des frais administratifs uniques de 50€.

Toute migration d'une offre de base Tango TV active vers une autre offre de base Tango TV d'une valeur supérieure est possible. Les frais de migration sont offerts.

Pour plus d'informations sur les modalités de migration, contactez notre Service Clients au numéro suivant : 27 777 624.